



ADRESSES UTILES

Amélioration de l'habitat en Lozère

Et sur la commune de Banassac-Caniilhac

✓ CONSEIL DE L'ARCHITECTURE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE est au service des particuliers, des professionnels, des collectivités territoriales ou des administrations en matière d'aménagement, de mise en valeur du territoire et du cadre de vie. Tous les services de conseil, formation, sensibilisation n'entraînent aucune contribution financière pour les bénéficiaires.

23 Rue du Torrent – 48000 MENDE
Tél. : 04 66 49 06 55
Fax : 04 66 49 32 70
Courriel : cauelozere@wanadoo.fr

✓ ARCHITECTES DES BATIMENTS DE France

La mission de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), unité territoriale de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), est de promouvoir la qualité architecturale et urbaine et la valorisation du département et de son patrimoine bâti et paysager, à la fois auprès des particuliers et des collectivités publiques.

Il assure la veille sanitaire sur l'ensemble du patrimoine inscrit et classé, assiste et conseille les propriétaires de monuments dans leurs travaux de conservation et participe à la programmation annuelle des subventions attribuées pour ces travaux.

UDAP, 23-25, rue Basse
48000 MENDE
Tél. : 04 66 49 19 13
Fax : 04 66 49 34 93
Courriel : chantal.courtes@culture.gouv.fr

✓ L'ANAH

L'Anah est un établissement public d'Etat créé en 1971. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Pour atteindre cet objectif, elle encourage la réalisation de travaux en accordant des aides aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires. Elle accorde des subventions pour la réalisation de travaux dans les logements ou immeubles anciens. Ces aides s'adressent aussi bien aux propriétaires qui louent ou occupent leur logement, qu'au syndicat de copropriétaires pour la réalisation de travaux affectant les parties communes et équipements commune d'un immeuble en copropriété.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
4 avenue de la Gare
48005 MENDE Cedex
Tél. : 04 66 49 41 09
Site web: www.anah.fr

✓ AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

L'ADIL offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme.

L'équipe de l'ADIL 48 vous reçoit avec ou sans rendez-vous du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h30. Le vendredi de 8h45 à 12h30.

ADIL
Immeuble FOCH
12 bis avenue Maréchal Foch
48000 MENDE
Tél. : 04 66 49 36 65 – fax : 04 66 49 06 66
Courriel : adil48@orange.fr

✓ ESPACE INFO ENERGIE

Cette agence apporte conseils et expertises à tout type de public notamment les particuliers au travers de l'Espace Info Energie. Pour toutes les questions relatives à l'énergie en milieu rural : réglementation thermique dans l'habitat, maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique des bâtiments éco-construction, l'agence intervient gratuitement et de façon indépendante sur tout projet de construction ou de réhabilitation de bâtiments.

L'Agence assure une permanence physique et téléphonique (04 66 49 60 93) hebdomadaire de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 dans ses locaux à MENDE (juste à côté du cinéma).

Lozère Energie : agence locale de l'énergie et du climat
5 ter bd Lucien Arnault – BP 106
48 03 MENDE Cedex
Tél.: 04 66 49 60 93
Courriel: contact@energie.lozere.fr

✓ PROGRAMME HABITER MIEUX

Le programme Habiter Mieux c'est une aide financière pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer et diminuer le montant de vos factures.

Cette aide du programme HABITER MIEUX s'ajoute aux subventions de l'ANAH (35% à 50% du montant HT des travaux), et représente en Lozère 3 500€ pour les propriétaires occupants, à quoi il faut ajouter 500€ du Conseil Général + aide de la Communauté de Commune Aubrac Lot Causse Pays de Chanac (de 700 à 1 000€ selon ressources et gain énergétique pour les propriétaires occupants et 500€ pour les propriétaires bailleurs). Les travaux doivent permettre un gain d'énergétique de 25%.

OC'TEHA
10 Bd Lucien ARNAULT
48000 MENDE
Tél. : 04 66 31 13 33
Fax : 04 66 47 43 78
Site web : www.octeha.fr
Courriel : contact@octeha.fr

✓ AIDE MUNICIPALE

L'objectif général est d'améliorer la qualité de l'habitat et du cadre de vie, d'assurer la préservation des ressources naturelles et de l'environnement et de conserver un patrimoine architectural caractéristique de notre commune (de 200€ à 10% du montant des travaux TTC plafonnés selon la nature de la subvention).

Mairie
Place de l'Eglise St Médard
48500 BANASSAC-CANILHAC
Tél. : 04 66 32 82 10
Courriel : mairie.banassac-canilhac@orange.fr
Site internet : www.banassac-canilhac.fr

✓ FONDATION DU PATRIMOINE

La fondation du Patrimoine est une association à but non lucratif. Les aides financières, qu'elle apporte aux projets qu'elle soutient, proviennent des subventions et des dons qu'elle-même reçoit. Elle a permis de soutenir des projets de sauvegarde et de restauration du patrimoine rural. L'attribution du label de la Fondation permet de bénéficier, après avis favorable de l'unité départemental de l'architecture et du Patrimoine, de déductions fiscales incitatives pour les travaux extérieurs (façades, toitures, huisseries...).

Paul GELY, Délégué départemental
4, hameau de Janicot
48000 MENDE
Tél. : 04 66 65 11 68
Courriel : paul.gely.fondation48@orange.fr
Site web: www.fondation-patrimoine-org

✓ CAISSE DE RETRAITE

Si vous êtes retraité et que vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer votre logement, votre caisse de retraite peut vous accorder une aide financière, sous réserve de respecter certaines conditions de ressources. L'aide est accordée uniquement pour les travaux réalisés sur votre résidence principale.

Mars 2017

